



CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2010-2011

IB

Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration

Procès-verbal de la réunion du 3 mai 2011

ORDRE DU JOUR :

- 6278 Projet de loi modifiant la loi modifiée du 5 mai 2006 relative au droit d'asile et à des formes complémentaires de protection - Rapporteur: M. Ben Fayot
- Adoption d'un projet de rapport

*

Présents : M. Marc Angel, M. Xavier Bettel, M. Fernand Boden, M. Felix Braz, Mme Lydie Err, M. Ben Fayot, M. Norbert Hauptert, M. Fernand Kartheiser, Mme Lydie Polfer

Mme Isabelle Barra, Secrétaire générale adjointe

Présidence : M. Ben Fayot, Président de la commission

*

6278 Projet de loi modifiant la loi modifiée du 5 mai 2006 relative au droit d'asile et à des formes complémentaires de protection

Le retard qu'a pris l'adoption du projet de rapport s'explique par l'oubli d'une phrase dans l'article unique du projet de loi. La commission parlementaire a introduit un amendement à cet effet, qui vient d'être avisé par le Conseil d'Etat.

Le Président du groupe DP indique que son groupe approuve le projet de rapport, estimant qu'il est opportun de permettre aux juges de toiser ensemble le fond des affaires et la décision de recourir à une procédure accélérée. Il est en revanche important d'obtenir communication de la jurisprudence du Tribunal administratif endéans les six mois pour déterminer s'il existe des affaires dans lesquelles les juges ont décidé que la procédure accélérée n'aurait pas dû être appliquée. Ceci conditionne l'approbation du projet de loi en séance publique par son groupe.

Le projet de rapport est adopté à la majorité des voix (abstention de M. Felix Braz).

Luxembourg, le 9 mai 2011

La secrétaire,
Isabelle Barra

Le Président,
Ben Fayot